

Conakry, le 18/04/2022

Réf : 0105/CORED/CE/20.22

Le Président
A

Monsieur le Ministre de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation (MATD)

Monsieur le Ministre,

Suite à la plénière extraordinaire de la CORED tenue ce lundi 18 avril 2022 à son siège de Dixinn Bora;

Nous accusons réception de votre lettre n°425/MATD/du 15 avril 2022 relative à la demande de proposition d'un chronogramme de la transition.

Nous vous félicitons pour ce travail exhaustif sur les étapes clés et les actions essentielles.

A cet effet, nous sommes en intercoalitions (CPP) au sein de laquelle, il vous souviendra que, nous vous avons communiqué un mémorandum de propositions pertinentes dans le sens de la détermination de la durée et du chronogramme de la transition.

L'objectif était d'obtenir votre réaction à ces propositions pour permettre la mise en place effective d'un véritable cadre permanent de dialogue politique.

Cependant, après l'ouverture officielle du cadre de dialogue, le vendredi 15 avril 2022, nous recommandons fortement que votre document de propositions des activités et les étapes clés pour un retour à l'ordre constitutionnel soit soumis à ce cadre de dialogue dont nous réclamons la mise en œuvre en vue de la détermination consensuelle du contenu, du délai et du chronogramme des activités de la transition.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.



Hon El hadj Mamadou SYLLA